

L'Adresse—M. Deans

Je tiens à féliciter les deux parrains de la motion. J'ai écouté au cours de mes nombreuses années de carrière politique des allocutions visant à proposer et appuyer divers débats. Le député de Sarnia-Lambton (M. James) et la député de Montréal-Mercier (M^{me} Jacques) se sont admirablement bien acquittés des fonctions qui leur avaient été confiées.

Je dois aussi féliciter d'autres députés pour avoir présenté leur point de vue, aujourd'hui et les autres jours, de façon intéressante et pour avoir su unir l'intérêt de leur circonscription et celui du pays en illustrant leur appui ou leur opposition à l'égard de mesures gouvernementales au moyen d'exemples ayant trait directement à leurs circonscriptions respectives.

Je me permets de signaler brièvement aux nouveaux députés que le rôle qui nous est à nous tous imparti est d'une extrême importance. Il y a des moments, j'en suis sûr, où le peuple canadien se demande si ce que nous faisons a un sens. Il y a des moments, j'en suis persuadé, où les gens nous regardent à la télévision, comme le fait sans doute ma mère en ce moment, et se demandent si nous savons ce que nous voulons et si nous avons la moindre idée de ce à quoi nous voulons en venir.

Je prie les députés de ne pas se laisser abattre par les observations qu'on leur fera tout le temps qu'ils seront ici. Le travail que nous accomplissons des deux côtés de la Chambre est extrêmement important. Le travail accompli par le gouvernement et ses partisans est important en ce sens qu'il fournit aux Canadiens une idée, une image, une vision de la façon dont leur pays doit croître et se développer. J'oserais dire que le travail de l'opposition a tout autant d'importance, dans la mesure où nous proposons des solutions de rechange à ce que le gouvernement cherche à réaliser, dans l'hypothèse souhaitable où il y aura un peu de collaboration et de compréhension.

C'est avec un sentiment d'anticipation que j'aborde une session nouvelle, à l'instar de mon collègue de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) et de mon collègue de Windsor-Walkerville (M. McCurdy). Pendant toute la campagne électorale, j'ai écouté l'ancienne équipe au pouvoir, je l'ai vue s'embourber avec le pressentiment sans nul doute de sa défaite imminente. Je lui dirai que ce n'est pas nécessairement un mal que de perdre le pouvoir. Abstraction faite de mon point de vue partisan, le fait que le gouvernement change témoigne de la valeur du système. C'est un trait essentiel de notre système politique que le gouvernement change de temps à autre, et si personnellement je ne me félicite pas du changement qui est intervenu, je dois admettre qu'un changement était inévitable, que le changement est nécessaire et que j'attends donc le prochain changement qui ne manquera pas de se produire. J'espère être pour quelque chose dans ce changement-là, à un titre plus ou moins important selon que les électeurs en auront décidé.

J'ai également suivi avec intérêt celui qui était alors chef de l'opposition, quand il parcourait le pays en exposant le programme qu'il espérait appliquer. Je dois avouer, et ce sera peut-être ma première observation partisane, que si j'ai écouté avec une grande attention et cru comprendre ce qu'il essayait de faire passer en exposant sa vision du Canada, je suis franchement déçu de la façon qu'il a choisie pour la mettre en œuvre.

Mon collègue, de Chicoutimi je pense, qui parlait il y a un moment, disait qu'il fallait juger le gouvernement à la valeur des mesures qu'il propose. En l'écoutant il m'est venu des questions à l'esprit, comme il m'en était venu à la lecture du discours du trône, puis le jeudi suivant lorsque l'exposé budgétaire

a été présenté. Ma première question était la suivante: est-ce que le gouvernement parle franchement? Et ce que j'ai conclu après ces deux ou trois semaines, c'est que si le gouvernement parle avec un sentiment d'ouverture et de franchise, s'il cherche à faire passer un message de compréhension, d'un sentiment nouveau de l'action gouvernementale dans la collectivité, il y a quelque chose qui fait grandement défaut.

Ces ministériels, quand ils étaient dans l'opposition, ont critiqué violemment la manie du secret. Mais depuis le peu de temps qu'ils sont au pouvoir, ils ont renchéri sur le secret à un point que je n'avais pas encore connu dans ma carrière politique. Cela je le regrette. Le gouvernement demande aux gens d'avoir foi en lui; il dit que le besoin de collaboration doit s'imposer, qu'un climat de confiance va être nécessaire. Par contre, il semble craindre de donner à la population tous les renseignements dont elle a besoin pour accorder ou refuser sa confiance aux mesures du gouvernement. Je lui dis tout de suite qu'il ne s'en tirera pas ainsi indéfiniment. Un gouvernement ne peut pas agir ainsi indéfiniment.

Les Canadiens sont en droit de savoir, non seulement ce que le gouvernement espère faire pour eux, non seulement ce qu'il entend réaliser avec eux, mais aussi ce qu'il va leur en coûter. C'est au peuple de se prononcer en fin de compte. On ne s'en tire pas en disant: «Vous vous prononcerez à la prochaine élection». Les gens ont le droit de prendre des décisions au jour le jour et d'influencer, le cas échéant, l'orientation du gouvernement à partir des données que celui-ci leur fournit.

Si nous disions par exemple au public canadien quel sera le prix, en matière d'emplois, de l'orientation économique du gouvernement actuel—en dépit de ce que le premier ministre (M. Mulroney) et d'autres ont affirmé à savoir qu'une grande confiance va s'emparer du pays et que tout ira pour le mieux—et si nous examinions les chiffres que le gouvernement a proposés, si nous les analysions attentivement avant de les soumettre au public canadien en leur disant: voici ce que nous voulons réaliser et voici ce que cela va nous coûter, alors, et alors seulement nos concitoyens seront en mesure d'en discuter avec leur représentant élu, qu'il soit de l'opposition ou du gouvernement, et nous saurions si c'est le genre de mesures qu'il appuie et s'il souhaite que leur député se prononce en faveur ou contre ces orientations.

Si le gouvernement doit être accessible et si on veut que le public participe, le gouvernement doit d'abord communiquer toutes les données requises. Jusqu'à présent, nous n'avons rien vu de cela. En matière de franchise, je crois que le gouvernement a lamentablement échoué jusqu'ici. Et je lui demande de réexaminer la voie dans laquelle il s'engage. Je lui demande également de réexaminer ses orientations économiques.

● (1710)

Chose encore plus importante, je demande au député de Mission-Port Moody (M. St. Germain), si d'après lui, il n'incombe pas au gouvernement de fournir les données nécessaires pour que le public puisse porter des jugements éclairés et objectifs relativement à ses orientations politiques et à leurs conséquences. Peut-être que le député pourrait en parler à son caucus demain. Il pourrait ainsi inviter le cabinet, si le cabinet daigne se montrer—peut-être qu'il ne pouvait pas me le dire